
CABINET

Arrêté N° 13 847 /MAEP
Portant nomination du chef de service Phytosanitaire
à la direction de la protection des végétaux
(Régularisation)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

- Vu la constitution
- Vu le décret n°2016-357 du 27 décembre 2016 portant attributions du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2017-340 du 14 août 2017 portant attributions et organisation de la direction générale de l'agriculture.

Arrête :

Article premier : Monsieur **Danin Glory Francel BASSA-NGOUALA** est nommé chef de service phytosanitaire à la direction de la protection des végétaux de la direction générale de l'Agriculture.

Article 2 : l'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : le présent arrêté, qui prend effet à compter du 15 octobre 2018, date de prise de service de l'intéressé selon la note de service n°0869/MAEP/CAB-DGA du 03 octobre 2018, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo

Fait à Brazzaville, le 3 novembre 2023

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,



Paul Valentin NGOBO